

Chez Placements NEI, notre équipe ESG s'engage activement auprès des sociétés détenues par nos fonds, afin de susciter le changement au nom de nos investisseurs. Grâce à des dialogues, nous prévenons les sociétés des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance qui les menacent. Nous leur proposons des solutions pour qu'elles puissent plus facilement surmonter ces défis et améliorer leur performance ESG, dans l'objectif de protéger et de faire fructifier les placements des actionnaires. Nous votons également lors des assemblées annuelles d'actionnaires sur des questions comme les nominations au conseil d'administration, la saine gouvernance et les propositions d'actionnaires. Ce rapport trimestriel recense les progrès et les résultats de nos activités d'engagement et de politiques publiques.

## Les engagements auprès des sociétés en chiffres

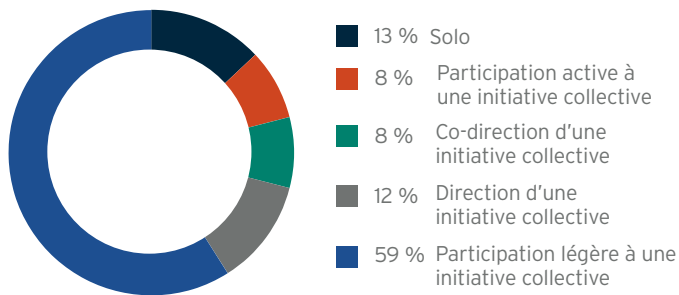
**784**  
votes lors des assemblées annuelles d'actionnaires

**113**  
dialogues sur la Liste Focus

**26**  
actions politiques  
Depuis le début de l'année

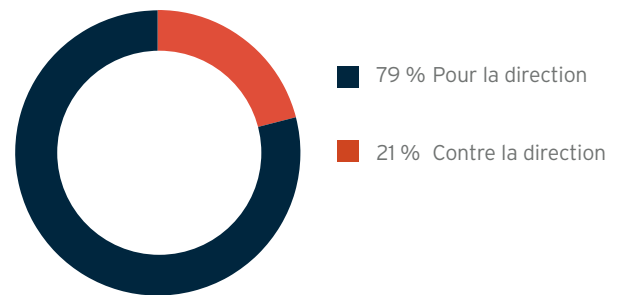
### Rôle d'engagement de NEI

Au troisième trimestre, nous avons dirigé 29 % de nos engagements, c'est-à-dire que nous les avons conduits nous-mêmes ou supervisés pour le compte, ou avec, d'autres investisseurs. Les investisseurs qui dirigent les efforts d'engagement assument la responsabilité de fixer le programme, d'organiser et de présider les réunions avec la société visée.

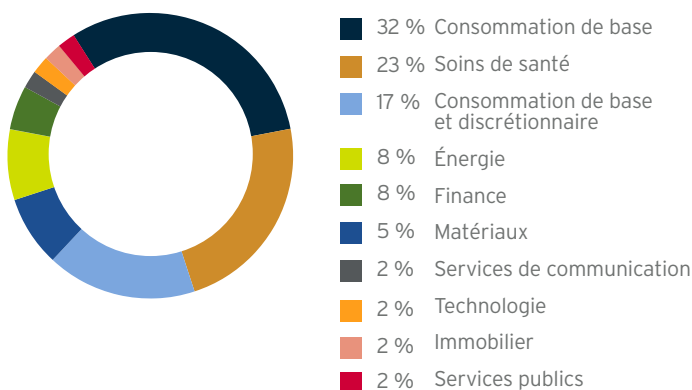


### Instructions de vote

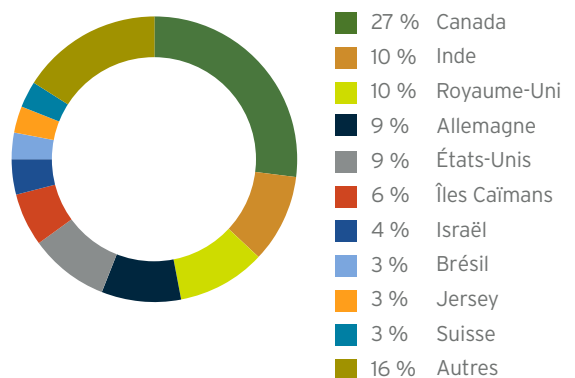
Au troisième trimestre, nous avons voté à l'encontre de la direction des sociétés dans 21 % des résolutions à l'ordre du jour des assemblées annuelles d'actionnaires. Les votes à l'encontre de la direction constituent un indicateur permettant de déterminer si les procurations détenues par une société de fonds sont gérées activement au lieu de servir par défaut les intérêts des dirigeants.



### Engagement par secteur



### Votes par marché



---

## **Le respect des droits de la personne, l'essence même du développement des enjeux sociaux (ou le « S » d'ESG)**

Jamie Bonham, directeur, Engagements auprès des sociétés

La lettre S de l'acronyme ESG accapare à elle seule une part importante de l'actualité en ce moment et les investisseurs ne manquent pas d'enjeux sociaux complexes autour d'eux. Pensons effectivement à l'implication des grandes marques mondiales dans des abus comme la surveillance de masse, le travail forcé ou l'internement des Ouïghours dans des camps de détention dans la région du Xinjiang. L'approvisionnement responsable en minéraux critiques pose également des difficultés constantes, alors que notre appétit pour les nouvelles technologies ne semble jamais assouvi. La pandémie de la COVID-19 a, de son côté, révélé des défaillances dans l'organisation des entreprises qui ont littéralement causé des situations de vie ou de mort pour certains employés, essayant simplement de mériter leur chèque de fin de mois. Enfin, nous constatons tous les jours la capacité des médias sociaux à propager des informations trompeuses et à entretenir la haine.

Pour les investisseurs, toutes ces situations ont en commun la question des droits de la personne, dont le respect fondamental et absolu pour toute société recherchant justice et développement durable dépend de leurs placements. Or, nous vivons dans un monde de plus en plus précaire à ce sujet.

Les droits de la personne représentent effectivement des risques ESG bien particuliers pour les investisseurs, puisque leurs décisions de placement ne peuvent dans ce domaine s'apprécier qu'à l'aune exclusive des rendements. Quand bien même leur défense s'avérerait judicieuse sur le plan économique, comme c'est souvent le cas, on ne peut fixer un prix aux droits de la personne. Cette responsabilité exige donc de ne pas agir en fonction de l'importance des impacts réels pour les parties prenantes. Il s'agit d'une évolution profonde, mais nécessaire.

Les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies célébreront leur 10e anniversaire l'an prochain. Ils représentent la référence pour les sociétés et les investisseurs en matière de devoir de diligence sur les droits de la personne. Ces principes définissent effectivement les responsabilités qui incombent aux entreprises pour éviter de « contrevenir directement ou indirectement » aux droits de la personne et inspirent d'ailleurs toute intention sincère dans ce domaine. Ils ont été intégrés aux règlements internationaux non contraignants, tels que les lignes directrices de l'OCDE à destination des entreprises multinationales, l'institution ayant clairement indiqué que même les investisseurs minoritaires devaient traiter les risques inhérents à la chaîne de valeur dans leurs placements (voir notre article sur l'harmonisation avec les dispositions de l'OCDE à la page 4). Heureusement, les investisseurs assument de plus en plus largement cette responsabilité.

En 2018, l'Alliance des investisseurs pour les droits de la personne (« IAHR ») a ainsi été créée pour donner à la communauté financière les connaissances et l'expertise dont elle a besoin. L'IAHR comprend plus de 160 investisseurs institutionnels qui représentent un actif sous gestion de plus de 5 billions \$ US dans 18 pays. Membre fondateur du comité de pilotage de l'organisation, NEI s'efforce de promouvoir ses travaux et de suivre les meilleures pratiques que celle-ci recommande.

En droite ligne de notre expérience auprès de l'IAHR, nous avons actualisé cet été notre politique d'investissement responsable afin d'y faire figurer explicitement un engagement envers le respect des droits de la personne dans le cadre de nos activités de placement, depuis l'évaluation des sociétés pour déceler des impacts négatifs avant toute décision jusqu'à la gestion des risques propres à nos positions en portefeuille. Cet engagement au grand jour constitue une étape fondamentale dans l'établissement d'un programme d'investissement conforme aux Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies.

Cet automne, les PRI (Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies) ont annoncé leur intention d'élaborer un plan d'action quinquennal à l'attention de ses signataires aux fins de conformité avec les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies. Attendue depuis bien longtemps, cette initiative n'en demeure pas moins une excellente nouvelle qui, nous l'espérons, permettra aux investisseurs une compréhension améliorée de leur responsabilité en matière de respect des droits de la personne. Nous avons participé à la consultation des PRI sur une proposition d'approche. Encouragés par l'accent donné aux droits de la personne, nous avons malgré tout incité l'organisme à renforcer ses attentes et comptons participer à la prochaine étape de la stratégie.

---

Nous avons depuis longtemps placé les droits de la personne au centre de notre programme d'engagement auprès des sociétés, ayant anticipé dès 2008 la nécessité d'une évaluation de l'impact sur les droits de la personne des projets d'exploitation de ressources, un thème qui a toujours figuré au centre de notre liste Focus annuelle depuis. Nous avons toutefois été surpris par la rapidité avec laquelle cette question s'est hissée au sommet des préoccupations sociales depuis l'irruption de la COVID. Qu'il s'agisse de protéger la santé et la sécurité des travailleurs nord-américains, de traiter l'influence croissante des grandes sociétés technologiques (une question que nous avons abordée en détail dans l'édition du deuxième trimestre de notre Rapport de propriété active), ou de reconnaître la propagation du racisme systémique et l'inégalité inhérente à nos systèmes économiques, la prochaine décennie des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies réservera une place prépondérante aux droits de la personne.



---

## Placer le « devoir de diligence » au cœur des diligences raisonnables de l'OCDE

Hasina Razafimahefa, directrice, Évaluations ESG et vote par procuration

Savez-vous que même les actionnaires minoritaires peuvent être tenus responsables des effets négatifs directs ou indirects des activités des sociétés dans lesquelles ils investissent ?

En 2017, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié des recommandations destinées en particulier aux investisseurs institutionnels : Exploitation responsable à l'intention des investisseurs institutionnels – aspects essentiels concernant le devoir de diligences en vertu des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.<sup>1</sup> Celles-ci figurent parmi plusieurs documents visant à favoriser la mise en œuvre des Principes directeurs de l'OCDE à destination des multinationales<sup>2</sup> et constituent un ensemble de directives sur la responsabilité des entreprises soutenues par plus de 40 pays, notamment le Canada. Les sociétés doivent ainsi assumer un devoir de diligence afin de prévenir ou atténuer certains effets négatifs sur les droits de la personne ou du travail, sur l'environnement ou découlant de la corruption.

Ce devoir de diligence constitue un aspect essentiel dans la conduite responsable des entreprises, car il permet à leurs dirigeants et investisseurs de « savoir et montrer » comment traiter ces aspects négatifs. Les recommandations s'inscrivent parfaitement dans les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies. Les gouvernements participants doivent créer un point de contact national (PCN) qui fait office de gendarme lorsque les sociétés se trouvent accusées de contraventions avec les principes directeurs. Au cours des dernières années, un nombre croissant de manquements définis par l'OCDE ont été déclarés et visaient des sociétés de nombreux secteurs d'activité.

Aux fins de respect de ces principes directeurs, nous effectuons des diligences raisonnables sur les sociétés que nous détenons en portefeuille. Chaque trimestre, nous examinons toutes nos positions en actions afin d'évaluer leur exposition à des controverses environnementales et sociales importantes susceptibles de constituer des manquements aux Principes directeurs de l'OCDE ainsi qu'à des plaintes effectivement soumises aux PCN. Une fois les plaintes analysées, nous intervenons de plusieurs manières, notamment en nous adressant directement à la société concernée, ou à nos sous-conseillers, ou encore en recourant à des initiatives collectives. L'objectif vise à influencer les dirigeants de ces entreprises afin de prévenir ou atténuer les effets négatifs révélés. En fonction de la suite donnée à nos efforts, nous pouvons décider de désinvestir de la société, si nous estimons que son action aura des conséquences trop importantes en matière de droits de la personne en l'absence d'actions correctrices.

Nous nous basons sur notre rapport trimestriel, nos lignes directrices en matière de vote par procuration, la divulgation des votes et notre politique d'investissement responsable pour justifier notre intervention. Voici quelques situations survenues ce trimestre.

### ING et le financement controversé de l'huile de palme

Nous avons écrit à **ING** à la suite d'une plainte déposée à son endroit auprès du point de contact national hollandais dans le cadre des Principes directeurs de l'OCDE qui portait sur le financement controversé de producteurs et négociants d'huile de palme<sup>3</sup>. La compétence de déterminer la responsabilité d'une société dans un quelconque effet négatif causé par un de ses clients revient au PCN, mais nous avons présenté notre point de vue à la banque sur sa réaction, particulièrement l'utilisation de ses moyens pour remédier à la situation. Nous avons également encouragé ING à améliorer de façon générale les divulgations concernant ses diligences raisonnables dans ses activités de prêts, lorsque celles-ci l'exposent à des controverses environnementales et sociales. Il est effectivement primordial que nous disposions d'informations claires et pertinentes à ce sujet, de sorte à pouvoir effectuer nos propres diligences raisonnables en conformité avec les Principes directeurs de l'OCDE.

### Activités de Bank Leumi Le-Israel Ltd. dans les territoires occupés palestiniens

Nous avons écrit à la **Banque Leumi** pour l'encourager à améliorer ses divulgations concernant le traitement du risque sur les droits de la personne inhérent à ses activités bancaires. Nous avons exprimé à la banque nos craintes d'exposition à un risque visant les droits de la personne du fait de ses activités de soutien ou de développement des colonies israéliennes sur les territoires palestiniens, notamment en offrant des prêts immobiliers et aux entreprises comme l'a fait savoir le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Même si la banque soutient publiquement les principes du Pacte mondial des Nations Unies, et notamment les dispositions visant à défendre et protéger les droits de la personne reconnus internationalement, ses activités sur les territoires occupés en Palestine nous paraissent susceptibles de donner une impression contraire et occasionner potentiellement un impact négatif.

<sup>1</sup> <https://mneguidelines.oecd.org/RBC-for-Institutional-Investors.pdf>

<sup>2</sup> <http://mneguidelines.oecd.org/>

<sup>3</sup> Point de contact national pour les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales Évaluation initiale : Milieudéfense/Friends of the Earth Netherlands, WALHI/Friends of the Earth Indonesia and SDI/Friends of the Earth Liberia versus ING, 20 janvier 2020. [https://complaints.oecdwatch.org/cases/Case\\_543/1883/at\\_download/file](https://complaints.oecdwatch.org/cases/Case_543/1883/at_download/file)

---

## Diversité et inclusion : L'amélioration des divulgations suscitera-t-elle l'action?

Michela Gregory, directrice, Services ESG

Les inégalités raciales et ethniques se sont rappelées à notre conscience cette année. Il est temps d'agir.

Comme toute décision d'affaires importante, la mise en place efficace d'une politique d'inclusion et de diversité exige une approche volontariste et une stratégie pertinente. Alors que les recherches confirment l'efficacité décisionnelle supérieure des équipes diversifiées par rapport à celles qui manquent de diversité<sup>4</sup>, un travail immense doit encore être accompli pour promouvoir cette cause et l'inclusion de façon générale.

En début d'année, des modifications à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* sont entrées en vigueur. Les émetteurs constitués en société au niveau fédéral doivent maintenant présenter des divulgations améliorées en matière de diversité dans leurs convocations d'assemblée générale ou circulaires de sollicitation des procurations. Ils doivent effectivement préciser s'ils ont mis en œuvre ou non une politique de diversité ainsi que des objectifs visant les quatre groupes désignés suivants : femmes, Autochtones, personnes souffrant d'un handicap et minorités visibles. Les nouvelles dispositions de la Loi exigent également des sociétés concernées de divulguer leurs progrès par rapport aux objectifs visant ces groupes désignés ou de justifier l'absence d'objectifs, une approche de type « se conformer ou expliquer ». Quels effets potentiels ces nouvelles divulgations sur la diversité pourraient-elles susciter compte tenu du réveil brutal des consciences sur cette inégalité majeure par l'actualité de cette année?

Le cabinet d'avocats Norton Rose Fulbright (NRF) a examiné les divulgations de 2020 de 199 émetteurs assujettis à la Loi pour conclure que la promotion de la diversité dans les entreprises canadiennes n'avancait pas vite.<sup>5</sup> Effectivement, à peine 1 % des émetteurs assujettis à la Loi ont adopté des objectifs de diversité allant au-delà du genre. En moyenne, les minorités visibles ne représentent que 4,7 % des administrateurs et 7,4 % des hauts dirigeants. Ces conclusions indiquent malheureusement que les sociétés visées par la Loi ont fourni très peu d'efforts pour se fixer des objectifs dépassant la simple diversité hommes-femmes.

Dans quelle mesure ces nouvelles exigences contribuent-elles à promouvoir la diversité et l'inclusion dans les entreprises canadiennes? Permettent-elles réellement l'avènement d'un milieu professionnel plus inclusif? C'est difficile à dire. Nous espérons, malgré tout, que ce degré d'exigence incitera fortement les sociétés canadiennes à promouvoir l'inclusion de façon satisfaisante.

Nous rappelons depuis longtemps la nécessité d'encourager une représentation de la diversité et la constitution d'équipes inclusives. Nous avons publié en 2018 un rapport qui précisait les avantages dont bénéficiaient les sociétés dans lesquelles les femmes avaient leur place au conseil d'administration et dans les équipes de direction. Lors des votes par procuration de cette année, nous avons également commencé à exprimer notre désaccord avec les comités de nomination de sociétés dans lesquels le conseil d'administration ne semble pas présenter la moindre diversité raciale ou ethnique. Toutefois, nos décisions souffrent d'un manque d'information sur la diversité. Nous avons encouragé les sociétés à élaborer des politiques de diversité et à divulguer davantage de renseignements à ce sujet.

Ces nouvelles exigences et cette approche de type « se conformer ou expliquer » devraient encourager les sociétés à envisager plus sérieusement la mise en œuvre d'objectifs ainsi que de politiques d'inclusion et de diversité.

Clairement, le risque d'atteinte à la réputation dû à un manque de conformité a clairement augmenté. Ces informations devraient au moins servir de base à une discussion fructueuse et transparente sur la diversité entre les sociétés et leurs investisseurs. Nous pouvons tous en faire plus pour promouvoir l'inclusivité. C'est le type de discussion que nous apprécions toujours en compagnie de dirigeants ouverts et déterminés.

<sup>4</sup> Veuillez consulter la publication de NEI suivante de Jamie Bonham et Rosa van den Beemt : Tous à bord – Améliorer la diversité dans les conseils d'administration (Pacemets NEI, 2018) < <https://www.neiinvestments.com/documents-fr/Research/All-Aboard-Increasing-Corporate-Board-Diversity-FR.pdf> >. D'autres travaux confirment que les équipes diversifiées obtiennent de meilleurs résultats que celles manquant de diversité, notamment ceux de McKinsey & Company : Sundiatu Dixon-Fyle et al, Diversity wins: How inclusion matters (McKinsey & Company, 2020) < <https://www.mckinsey.com/featured-insights/diversity-and-inclusion/diversity-wins-how-inclusion-matters> >.

<sup>5</sup> Thierry Dorval et al, Diversity and inclusion: A look at current disclosure, challenges and improvements (Norton Rose Fulbright, 2020). < <https://www.nortonrosefulbright.com/en-ca/knowledge/publications/1659c001/diversity-and-inclusion-a-look-at-current-disclosure-challenges-and-improvements> >.

---

## Promouvoir un salaire décent et traiter les enjeux liés aux chaînes d'approvisionnement auprès des détaillants alimentaires

Lucia Lopez, analyste ESG

Au cours des derniers mois, nous avons observé à quel point la crise de la COVID-19 avait disproportionnellement affecté les employés des secteurs de la consommation de base et de la consommation discrétionnaire. Au moins, le rôle économique essentiel de ces travailleurs de première ligne, généralement les moins bien rémunérés, a été reconnu par notre société. Cependant, la crise a révélé une réalité qui ne date pas d'hier : l'insuffisance des salaires des travailleurs essentiels et la vulnérabilité de ces derniers aux chocs externes. Nous estimons que les investisseurs, les pouvoirs publics, et tout particulièrement les entreprises, doivent jouer un rôle important et propre à chacun pour pallier cette inégalité et cette source de fragilité.

Au trimestre dernier, nous avons organisé des réunions de suivi avec **Loblaw, Metro et Empire Company**, suite aux courriers que nous avons fait parvenir. Nous avons effectivement communiqué avec ces sociétés dans les premières semaines de la pandémie pour les féliciter des mesures prises afin de protéger et mieux rétribuer leurs travailleurs essentiels. Nous avons également posé, quelques mois plus tard, la question de l'évolution des avantages sociaux de ces travailleurs après la fin brutale, et vraisemblablement coordonnée, de la « prime des héros ». Lors de ces réunions de suivi, nous avons exprimé notre soutien pour les actions qui reflètent la prise en compte de l'intérêt de plusieurs parties prenantes (les employés, les fournisseurs, la collectivité dans son ensemble et les actionnaires), mais avons également fait part de nos craintes concernant la santé, la sécurité et les besoins financiers des travailleurs essentiels durant la pandémie et à l'issue de celle-ci.

La deuxième vague de COVID-19 menace le semblant de normalité que nous avons réussi à retrouver vers la fin de l'été. À mesure que la situation évolue, nous continuons de réfléchir sur ses implications pour les travailleurs essentiels. Nous en savons éventuellement un peu plus sur le virus et les traitements, mais les risques et la vulnérabilité dont souffrent les travailleurs essentiels n'ont pas changé.

Dans le secteur des placements, l'exposition à un risque génère normalement un rendement supplémentaire. Apparemment, ces sociétés n'ont pas nécessairement pris en compte l'exposition de leurs employés à un risque sans précédent lorsqu'elles ont attribué ces « primes de héros », mais plutôt la surcharge de travail qui en découlait. Le raisonnement nous paraît spéculatif. À notre avis, le concept de « reconstruire en mieux » ne peut se passer d'une discussion sur une rémunération équitable de sorte que ceux qui travaillent en première ligne puissent subvenir réellement à leurs besoins.

L'adoption d'une politique salariale basée sur le coût de la vie permet de recruter plus facilement des employés, de mieux les maintenir en poste, de diminuer leur absentéisme et **d'augmenter la productivité**. Ces aspects contribuent sans aucun doute à l'amélioration des résultats d'une société. Reconnaissons toutefois que le concept d'un salaire basé sur le coût de la vie mérite une réflexion à l'échelle de la société dans son ensemble. Les détaillants alimentaires ne peuvent trouver la solution seuls. Une action du gouvernement dans ce sens ferait une différence et susciterait un changement systémique pour ces sociétés.

Le manque de données constitue un autre facteur qui empêche de progresser sur le sujet. Avant toute chose, il faut disposer de données permettant d'évaluer la part de la population active sous-payée ou vulnérable et le risque auquel celle-ci se trouve exposée. À cet égard, nous accueillons très favorablement la récente divulgation de Loblaw sur le salaire horaire moyen et le nombre d'employés au salaire minimal. Nous encourageons d'autres détaillants alimentaires à voir dans quelle mesure ils peuvent également améliorer leurs divulgations concernant les salaires et les avantages sociaux de leurs employés.

Nos préoccupations en matière de droits de la personne pour la population active ne se limitent d'ailleurs pas au Canada. Nous avons évoqué avec Loblaw et **Canadian Tire** l'impact de la pandémie sur leurs chaînes d'approvisionnement respectives, ces sociétés ayant également des activités dans le domaine vestimentaire. Elles s'efforcent apparemment, l'une et l'autre, de régler les problèmes essentiels de santé et de sécurité, notamment en ayant poursuivi leurs audits dans la mesure du possible au cours des premiers mois de la pandémie afin d'évaluer les capacités de leurs fournisseurs, plutôt que d'annuler les commandes, et ainsi encourager le versement des salaires des employés à temps.

Plus tôt cette année, l'Accord du Bangladesh, créé pour protéger les travailleurs textiles et promouvoir la sécurité des bâtiments au Bangladesh, a été remplacé par le **Conseil du développement durable dans l'industrie du prêt-à-porter**, une entité qui doit consolider les avantages obtenus par l'Accord, en incluant les propriétaires d'usines et les représentants locaux à titre de membres participants. Loblaw et Canadian Tire continuent de s'impliquer dans cette cause et se montrent plutôt convaincus par cette nouvelle structure. Le Conseil venant d'être créé, nous surveillerons de près la façon dont les relations évoluent entre ses membres.

---

## Du producteur au consommateur : soutien au bien-être des animaux d'élevage

Jonathan Bey, analyste ESG principal

La hausse de la consommation de produits carnés à l'échelle mondiale a encouragé l'augmentation des cadences de production. Les méthodes d'élevage conventionnelles compromettent le traitement décent des animaux, en encourageant des décisions d'hébergement, de nutrition, de prévention et de traitement des maladies ainsi que des pratiques quotidiennes préjudiciables à leur bonne santé.

Placements NEI collabore à une initiative mondiale d'investisseurs dirigée par la BFFAW, une référence commerciale basée sur le bien-être des animaux d'élevage, afin d'encourager les entreprises de transformation alimentaire à s'améliorer sur ce plan. Au cours du dernier trimestre, nous avons été signataires de 23 lettres demandant à plusieurs entreprises de production et de distribution alimentaires ainsi que de restauration parmi celles qui pèsent le plus sur le bien-être des animaux d'élevage de tenir compte des recommandations établies à leur sujet lors de l'évaluation annuelle de la BFFAW. Il s'agissait notamment de **Walmart, Loblaw, McDonald's, Aliments Maple Leaf** et **Nestlé**.

L'évaluation des sociétés de transformation alimentaire se base sur leurs pratiques de gouvernance et de suivi, les engagements de leur direction, l'innovation et les résultats obtenus sur des enjeux entourant le bien-être des animaux d'élevage. Les recommandations particulières à chaque société dépendent des progrès réalisés à la date de l'évaluation. Ce processus encourage les sociétés à s'améliorer continuellement sur la question du bien-être des animaux d'élevage et fournit des évaluations détaillées des risques particuliers qui servent ensuite à orienter nos engagements directs auprès de celles détenues par nos fonds.

Parmi ces risques, citons notamment l'enfermement dans des cages étroites et la menace de propagation de maladies infectieuses, de blessures et de hausse des taux de mortalité. Par l'intermédiaire de la BFFAW, nous traitons des enjeux particuliers comme celui-ci, en demandant aux sociétés de transformation alimentaire de s'engager à éviter de recourir à des cages étroites dans le cadre de leurs activités. Les demandes des consommateurs, des investisseurs et des organismes non gouvernementaux ont permis de réaliser des progrès, puisqu'un nombre croissant de sociétés s'engagent à ne plus utiliser de cages dans leurs activités ou à ajuster la taille de celles-ci.

Membre de longue date de la BFFAW, NEI continuera de soutenir le bien-être des animaux d'élevage et de s'engager auprès des sociétés à propos de ce risque important.





---

## Mise à jour sur la COVID-19 Continuer l'engagement auprès des sociétés pharmaceutiques à mesure que la pandémie évolue

Jonathan Bey, analyste ESG principal

Au cours du dernier trimestre, les sociétés pharmaceutiques ont réalisé d'importants progrès pour les produits traitant la COVID-19. Nous avons constaté des avancées à l'échelle du secteur tout entier pour les essais cliniques de nombreux vaccins potentiels, les traitements par anticorps et les recherches basées sur les antiviraux existants, le tout à un rythme accéléré. Des résultats notables dans la recherche de médicaments ont été favorisés par une collaboration public-privé sous la forme de l'Accélérateur ACT ainsi que par des innovations dans les technologies d'apprentissage-machine afin d'accélérer le processus traditionnel des essais cliniques<sup>1</sup>.

Les activités et décisions ESG ont également progressé à des rythmes similaires.

Le manque total de visibilité caractérisant le contexte actuel a créé un environnement propice à des actions immédiates et à des décisions court-termistes à l'initiative des actionnaires, même parmi les sociétés qui avaient mis en œuvre des politiques ESG rigoureuses bien avant la pandémie. Nous veillons donc à ce que les sociétés pharmaceutiques disposent de politiques pertinentes et surtout à ce qu'elles mettent en œuvre de façon efficace de saines pratiques, malgré les inévitables pressions à court terme occasionnées par la pandémie sur leurs activités.

Tous les aspects entourant la COVID-19 pouvant changer, notre approche consiste à conserver un engagement actif auprès des sociétés pharmaceutiques détenues par nos fonds à tous les stades de la pandémie. Ces engagements nous permettent d'exprimer des points de vue centrés sur les parties prenantes à propos des enjeux émergents lors de la prise de décisions importantes, et idéalement avant celles-ci.

La question d'un accès équitable et universel au potentiel traitement du virus demeure plus que jamais d'actualité, les sociétés, pays et organismes non gouvernementaux mesurant la difficulté de diffuser un vaccin à l'échelle mondiale. Nous avons joint une coalition d'investisseurs dirigée par le Conseil œcuménique sur la responsabilité d'entreprise (ICCR) afin d'évoquer cet enjeu avec les grandes sociétés pharmaceutiques. Il s'agit notamment de :

- Collaboration et transfert de propriété intellectuelle liée à la COVID-19
- Application et distribution de produits liés à la COVID-19
- Transparence sur la gestion des fonds publics reçus
- Mobilisation des sociétés à offrir des traitements liés à la pandémie à des prix raisonnables

Nous nous sommes engagés directement auprès de **AstraZeneca** et **Merck & Co** afin de connaître leurs points de vue, engagements et actions pour leur potentiel vaccin à la lumière de ces enjeux.

Celles-ci ont reconnu leur responsabilité en ce qui concerne les traitements contre la COVID-19 et la nécessité de les mettre à la disposition de tous les patients, indépendamment de leur revenu. Les deux sociétés ont effectué des déclarations publiques concernant l'accès abordable et équitable aux remèdes, par la voix de son chef de la direction pour Merck, Ken Frazier, ou en s'engageant à distribuer le vaccin sans réaliser de profits durant la pandémie pour AstraZeneca. Nos intentions dans ce dialogue consistaient à garantir que les deux sociétés assumeraient leur responsabilité après ces déclarations publiques<sup>2,3</sup>.

Elles ont également souligné l'importance de respecter les exigences de la FDA aux États-Unis (Food and Drug Administration) et à réaliser des essais cliniques donnant parfaitement confiance dans la sécurité et la fiabilité de tout traitement avant son examen par les autorités. Cet engagement a été souligné par les déclarations des chefs de la direction de neuf grandes sociétés pharmaceutiques, soit AstraZeneca, Merck & Co., **Moderna**, **Pfizer**, **Johnson & Johnson**, **GlaxoSmithKline**, **Novavax**, **BioNTech** et **Sanofi**<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> "Artificial Intelligence (AI) applications for COVID-19 pandemic," *Diabetes & Metabolic Syndrome: Clinical Research & Reviews*, 2020. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1871402120300771>.

<sup>2</sup> "Merck CEO Ken Frazier Discusses a COVID Cure, Racism, and Why Leaders Need to Walk the Talk," *HBS Working Knowledge*, 2020. <https://hbswk.hbs.edu/item/merck-ceo-ken-frazier-speaks-about-a-covid-cure-racism-and-why-leaders-need-to-walk-the-talk>.

<sup>3</sup> "AstraZeneca advances response to global COVID-19 challenge as it receives first commitments for Oxford's potential new vaccine," *AstraZeneca*, 2020. <https://www.astrazeneca.com/media-centre/press-releases/2020/astrazeneca-advances-response-to-global-covid-19-challenge-as-it-receives-first-commitments-for-oxfords-potential-new-vaccine.html>.

<sup>4</sup> "9 Drugmakers Sign Safety Pledge In Rush To Develop Coronavirus Vaccine," NPR, 2020.

<https://www.npr.org/sections/coronavirus-live-updates/2020/09/08/910671322/9-drugmakers-sign-safety-pledge-in-race-to-develop-covid-19-vaccine>.



---

Toutes les sociétés développant un vaccin ont reçu des financements publics. Lors de nos discussions avec AstraZeneca et Merck, nous avons souligné la nécessité de tenir compte de cet aspect dans la détermination du prix d'un vaccin potentiel et de sa distribution afin d'en faire profiter le plus grand nombre.

Nous avons évoqué avec **Eli Lilly** la progression des traitements par anticorps, soulignant l'importance de l'accès à ces médicaments à un prix abordable. La société nous a confié que l'ensemble du secteur d'activité peinait à produire suffisamment d'anticorps contre la COVID-19 pour répondre à la demande mondiale. Eli Lilly ainsi que **AbCellera Biologics, Amgen, AstraZeneca, Genentech** et GlaxoSmithKline ont pris des mesures pour régler ce problème, en acceptant de mettre en commun leur propriété intellectuelle ainsi que les renseignements concernant leurs usines afin d'accélérer la cadence de production de tout traitement par anticorps approuvé<sup>5</sup>.

À mesure que les essais cliniques progressent pour ces traitements, il faut se poser la question de leur utilisation et comprendre les projets de distribution stratégique des sociétés concernées afin de venir en aide aux populations les plus vulnérables dans les hôpitaux et les établissements de soins de longue durée.

À l'approche du prochain trimestre, il restera essentiel de surveiller la façon dont les sociétés concilient des exigences apparemment contradictoires en matière de capacité de production, résultats et fiabilité des produits. Nous devons également porter attention à la façon dont elles trouveront un équilibre entre leurs impératifs de revenu et le risque inhérent à la conclusion d'ententes d'approvisionnement à l'avance nationales, bilatérales ou même multilatérales pour les vaccins potentiels. Notre approche à l'égard de ces enjeux se basera sur l'efficacité de chaque décision pour arrêter la propagation de la COVID-19 dans le monde et favoriser une reprise mondiale soutenue.

De plus, dans cette optique prospective, il demeure essentiel de tenir compte de l'ensemble des impacts de la COVID-19 en dehors du secteur pharmaceutique. La santé et la sécurité des employés et des clients ont toujours occupé une place centrale dans nos engagements auprès des sociétés durant la pandémie. Nous continuons de suivre les effets de la pandémie dans les activités de commerce de détail, de logistique ainsi que dans les établissements de soins de longue durée et défendons toujours la sécurité des employés et des clients.

<sup>5</sup> "Department Of Justice Issues Business Review Letter To Monoclonal Antibody Manufacturers To Expedite And Increase The Production Of Covid-19 Mab Treatments," *The United States Department of Justice*, 2020. <https://www.justice.gov/opa/pr/departement-justice-issues-business-review-letter-mono-clonal-antibody-manufacturers-expedite>.

# Dialogues d'entreprise

Les positions peuvent changer à tout moment sans préavis.

| Société                                 | Secteur d'activité           | Thèmes   | Fonds NEI   |
|---|------------------------------|--|---|
| Abbvie                                  | Soins de santé               | Promouvoir la théorie des parties prenantes de la société  | Portefeuille NEI rendement tactique, Fonds de dividendes américains NEI, Fonds équilibré durable mondial NEI, Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI  |
| Adidas AG                               | Consommation discrétionnaire | Initiative d'investisseurs sur la décarbonisation  | Fonds d'actions internationales NEI, Fonds d'actions internationales ER NEI   |
| AGL Energy                              | Services publics             | Initiative d'investisseurs sur la décarbonisation  | Position vendue   |
| Amazon                                  | Consommation discrétionnaire | Indice de référence sur le bien-être des animaux d'élevage   | Fonds d'actions mondiales NEI, Mandat NEI actions mondiales, Fonds d'actions mondiales ER NEI, Fonds d'actions américaines ER NEI   |
| Amgen                                   | Soins de santé               | Promouvoir la théorie des parties prenantes de la société  | Fonds de dividendes mondial ER NEI, Fonds d'actions mondiales ER NEI, Portefeuille NEI rendement tactique, Fonds de dividendes américains NEI   |
| AstraZeneca                             | Soins de santé               | Promouvoir la théorie des parties prenantes de la société  | Fonds de dividendes mondial ER NEI  |
| Bank Leumi Le-Israel BM                 | Finance                      | Devoir de diligence sur les droits de la personne, prêts responsables  | Mandat NEI actions mondiales, Fonds d'actions internationales NEI   |
| Banque Scotia                           | Finance                      | Rémunération équitable, promotion de la théorie des parties prenantes de la société  | Fonds de dividendes canadiens NEI, Fonds d'actions canadiennes NEI, Mandat NEI actions canadiennes, Fonds d'actions canadiennes ER NEI, Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI, Fonds croissance et revenu NEI, Fonds d'obligations canadiennes NEI, Mandat NEI revenu fixe, Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI |
| Biogen                                  | Soins de santé               | Promouvoir la théorie des parties prenantes de la société  | Position vendue   |
| Bristol-Myers Squibb                    | Soins de santé               | Promouvoir la théorie des parties prenantes de la société  | Mandat NEI actions mondiales, Portefeuille NEI rendement tactique, Fonds de dividendes américains NEI, Fonds d'actions américaines ER NEI   |
| Banque canadienne impériale de commerce | Finance                      | Rémunération équitable, promotion de la théorie des parties prenantes de la société, mise en œuvre des recommandations du GDFC pour les divulgations sur le climat | Fonds de dividendes canadiens NEI, Fonds d'actions canadiennes NEI, Fonds d'actions canadiennes ER NEI, Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI, Fonds croissance et revenu NEI, Fonds d'obligations canadiennes NEI, Mandat NEI revenu fixe, Fonds du marché monétaire NEI  |
| Canadian Natural Resources Limited      | Énergie                      | Action climat 100+   | Fonds de dividendes canadiens NEI, Fonds d'actions canadiennes ER NEI, Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI   |
| Chartwell, résidences pour retraités    | Immobilier                   | Promouvoir la théorie des parties prenantes de la société  | Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI, Fonds de dividendes canadiens NEI   |
| Coca-Cola                               | Consommation courante        | Alliance des investisseurs pour des solutions aux plastiques   | Fonds de dividendes mondial ER NEI, Fonds d'actions américaines ER NEI  |
| Compass Group                           | Consommation courante        | Indice de référence sur le bien-être des animaux d'élevage   | Fonds d'actions internationales NEI   |
| Costco                                  | Consommation discrétionnaire | Indice de référence sur le bien-être des animaux d'élevage   | Fonds d'actions américaines NEI   |
| Daimler                                 | Consommation discrétionnaire | Initiative d'investisseurs sur la décarbonisation  | Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI, Mandat NEI revenu fixe  |
| Danone                                  | Consommation courante        | Indice de référence sur le bien-être des animaux d'élevage   | Fonds d'actions internationales ER NEI, Fonds d'actions américaines NEI   |
| Diageo                                  | Consommation courante        | Initiative d'investisseurs sur la décarbonisation  | Fonds de dividendes mondial ER NEI, Fonds d'actions internationales ER NEI, Fonds d'actions américaines NEI   |
| Eli Lilly                               | Soins de santé               | Promouvoir la théorie des parties prenantes de la société  | Fonds d'actions mondiales NEI, Fonds d'actions américaines NEI, Fonds d'actions américaines ER NEI  |

# Dialogues d'entreprise

Les positions peuvent changer à tout moment sans préavis.

| Société                                   | Secteur d'activité           | Thèmes  | Fonds NEI   |
|---|------------------------------|---|---|
| <b>Empire Co.</b>                         | Consommation courante        | Promotion de la théorie des parties prenantes de la société, indice de référence sur le bien-être des animaux d'élevage | Fonds de dividendes canadiens NEI, Fonds d'actions canadiennes NEI, Mandat NEI actions canadiennes, Fonds d'actions canadiennes ER NEI, Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI, Fonds croissance et revenu NEI  |
| <b>Ford</b>                               | Consommation discrétionnaire | Action climat 100+  | Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé NEI   |
| <b>General Mills</b>                      | Consommation courante        | indice de référence sur le bien-être des animaux d'élevage  | Fonds de dividendes mondial ER NEI  |
| <b>Gilead Sciences</b>                    | Soins de santé               | Promouvoir la théorie des parties prenantes de la société   | Fonds de dividendes mondial ER NEI  |
| <b>GlaxoSmithKline</b>                    | Soins de santé               | Promouvoir la théorie des parties prenantes de la société   | Fonds de dividendes canadiens NEI, Fonds de dividendes mondial ER NEI, Mandat NEI actions mondiales, Fonds actions internationales NEI  |
| <b>Hormel Foods</b>                       | Consommation courante        | indice de référence sur le bien-être des animaux d'élevage  | Fonds de dividendes mondial ER NEI  |
| <b>ING Groep</b>                          | Finance                      | Prêts responsables  | Fonds de dividendes canadiens NEI, Fonds d'actions internationales ER NEI, Fonds équilibré durable mondial NEI, Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI  |
| <b>JBS USA LLC/JBS USA FINA</b>           | Consommation courante        | Biodiversité et déforestation   | Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé NEI   |
| <b>Johnson &amp; Johnson</b>              | Soins de santé               | Promouvoir la théorie des parties prenantes de la société   | Fonds d'actions canadiennes ER NEI, Mandat NEI actions mondiales, Fonds d'actions américaines NEI, Fonds d'actions américaines ER NEI   |
| <b>Kerry Group</b>                        | Consommation courante        | indice de référence sur le bien-être des animaux d'élevage  | Fonds d'actions internationales ER NEI  |
| <b>Kinder Morgan</b>                      | Énergie                      | Promotion de la transition énergétique aux É.-U.  | Fonds de dividendes américains NEI, Portefeuille NEI rendement tactique   |
| <b>Kroger</b>                             | Consommation courante        | indice de référence sur le bien-être des animaux d'élevage  | Fonds de dividendes canadiens NEI   |
| <b>Loblaw</b>                             | Consommation courante        | Promotion de la théorie des parties prenantes de la société, indice de référence sur le bien-être des animaux d'élevage | Fonds d'actions canadiennes ER NEI, Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI, Fonds d'obligations canadiennes NEI, Mandat NEI revenu fixe   |
| <b>LUKOIL</b>                             | Énergie                      | Résultats environnementaux  | Fonds d'actions internationales NEI   |
| <b>Major Drilling Group International</b> | Matériaux                    | Amélioration de la gouvernance auprès de positions significatives   | Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI  |
| <b>Aliments Maple Leaf</b>                | Consommation courante        | indice de référence sur le bien-être des animaux d'élevage  | Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI  |
| <b>McDonald's</b>                         | Consommation discrétionnaire | indice de référence sur le bien-être des animaux d'élevage  | Mandat NEI actions mondiales, Fonds d'actions américaines ER NEI, Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI  |
| <b>Merck &amp; Co.</b>                    | Soins de santé               | Promouvoir la théorie des parties prenantes de la société   | Fonds de dividendes mondial ER NEI, Fonds d'actions mondiales NEI, Fonds d'actions mondiales NEI, Portefeuille NEI rendement tactique, Fonds d'actions américaines NEI, Fonds de dividendes américains NEI, Fonds d'actions américaines ER NEI, Fonds équilibré durable mondial NEI |
| <b>Metro</b>                              | Consommation courante        | Promotion de la théorie des parties prenantes de la société, indice de référence sur le bien-être des animaux d'élevage | Fonds de dividendes canadiens NEI, Mandat NEI actions canadiennes, Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI, Fonds d'obligations canadiennes NEI, Mandat NEI revenu fixe  |
| <b>Minerva SA/Brazil</b>                  | Consommation courante        | Biodiversité et déforestation, indice de référence sur le bien-être des animaux d'élevage                               | Fonds d'actions mondiales NEI   |

# Dialogues d'entreprise

Les positions peuvent changer à tout moment sans préavis.

| Société                                | Secteur d'activité            | Thèmes  | Fonds NEI  |
|--|-------------------------------|---|--|
| <b>Mondelez International</b>          | Consommation courante         | indice de référence sur le bien-être des animaux d'élevage                          | Fonds d'actions américaines NEI  |
| <b>Nestlé</b>                          | Consommation courante         | indice de référence sur le bien-être des animaux d'élevage                          | Fonds d'actions mondiales NEI, Mandat NEI actions mondiales, Fonds d'actions mondiales ER NEI, Fonds d'actions internationales NEI, Fonds d'actions internationales ER NEI   |
| <b>Novartis</b>                        | Soins de santé                | Promouvoir la théorie des parties prenantes de la société                           | Position vendue  |
| <b>Pfizer</b>                          | Soins de santé                | Promouvoir la théorie des parties prenantes de la société                           | Portefeuille NEI rendement tactique, Fonds de dividendes américains NEI  |
| <b>Restaurant Brands International</b> | Consommation discrétionnaire  | indice de référence sur le bien-être des animaux d'élevage                          | Mandat NEI actions canadiennes, Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI   |
| <b>Rio Tinto</b>                       | Matériaux                     | Respect des droits autochtones  | Fonds de dividendes mondial ER NEI   |
| <b>Roche Holding</b>                   | Soins de santé                | Promouvoir la théorie des parties prenantes de la société                           | Fonds de dividendes mondial ER NEI, Fonds d'actions mondiales NEI, Mandat NEI actions mondiales, Fonds d'actions mondiales ER NEI, Fonds d'actions internationales NEI, Fonds d'actions américaines ER NEI   |
| <b>Banque Royale (RBC)</b>             | Finance                       | Rémunération équitable, promotion de la théorie des parties prenantes de la société | Fonds de dividendes canadiens NEI, Fonds d'actions canadiennes NEI, Fonds d'actions canadiennes ER NEI, Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI, Fonds d'actions mondiales NEI, Fonds d'actions internationales NEI, Fonds d'obligations canadiennes NEI, Mandat NEI revenu fixe, Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI, Fonds du marché monétaire NEI |
| <b>Sanofi</b>                          | Soins de santé                | Promouvoir la théorie des parties prenantes de la société                           | Fonds d'actions internationales NEI, Fonds d'actions internationales ER NEI  |
| <b>Saputo</b>                          | Consommation courante         | indice de référence sur le bien-être des animaux d'élevage                          | Mandat NEI actions canadiennes, Fonds d'actions canadiennes ER NEI, Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI, Fonds d'obligations canadiennes NEI, Mandat NEI revenu fixe  |
| <b>Sodexo</b>                          | Consommation discrétionnaire  | indice de référence sur le bien-être des animaux d'élevage                          | Fonds d'actions internationales ER NEI   |
| <b>Starbucks</b>                       | Consommation discrétionnaire  | indice de référence sur le bien-être des animaux d'élevage                          | Fonds d'actions américaines NEI  |
| <b>Suncor Énergie</b>                  | Énergie                       | Action climat 100+  | Fonds de dividendes canadiens NEI, Fonds d'actions canadiennes ER NEI, Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI, Fonds d'obligations canadiennes NEI, Mandat NEI revenu fixe   |
| <b>Sysco</b>                           | Consommation courante         | indice de référence sur le bien-être des animaux d'élevage                          | Position vendue  |
| <b>Objectif</b>                        | Consommation discrétionnaire  | indice de référence sur le bien-être des animaux d'élevage                          | Fonds de dividendes mondial ER NEI, Portefeuille NEI rendement tactique, Fonds d'actions américaines ER NEI, Fonds de dividendes américains NEI  |
| <b>Teck Resources</b>                  | Matériaux                     | Action climat 100+  | Fonds d'actions canadiennes ER NEI, Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI   |
| <b>Tencent Holdings</b>                | Technologies de l'information | Initiative d'investisseurs sur la décarbonisation                                   | Fonds de marchés émergents NEI, Fonds d'actions mondiales NEI, Fonds d'actions internationales NEI   |
| <b>Valero Energy</b>                   | Énergie                       | Action climat 100+  | Portefeuille NEI rendement tactique, Fonds de dividendes américains NEI  |
| <b>Vodafone</b>                        | Services de communication     | Initiative d'investisseurs sur la décarbonisation                                   | Fonds de dividendes canadiens NEI, Fonds d'obligations d'impact mondial NEI, Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI  |
| <b>Wal-Mart</b>                        | Consommation courante         | indice de référence sur le bien-être des animaux d'élevage                          | Mandat NEI actions mondiales, Fonds d'actions américaines ER NEI   |

# Actions politiques

| Activité  | Impact sectoriel     | Impact géographique | Thème d'ODD  |
|---|----------------------|---------------------|--|
| Nous avons participé à une table ronde sur le besoin d'un organisme centralisé d'analyse des données climatiques, une recommandation du Groupe d'experts sur la finance durable   | Général              | Canada              | ODD 13 - Action climatique   |
| Nous avons participé aux recherches de l'Institut Pembina sur la façon dont la finance durable peut servir au soutien d'une reprise écologique à l'issue de la pandémie de la COVID-19  | Général              | Canada              | ODD 13 - Action climatique   |
| Nous avons collaboré avec un groupe de coresponsables de l'Association pour l'investissement responsable afin de rédiger un projet d'énoncé de diversité et d'inclusion qui sera soumis à la signature de l'ensemble des membres.   | Général              | Canada              | ODD 10 - Réductions des inégalités   |
| Nous avons soumis nos propositions aux PRI dans le cadre de sa consultation sur une proposition de cadre de référence en matière de droits de la personne à l'intention des investisseurs, encourageant la rédaction d'un document encore plus rigoureux.   | Général              | Monde               | ODD 16 - Paix, justice et institutions efficaces   |
| Nous avons corédigé un document soumis au groupe de travail sur la modernisation des marchés de capitaux de l'Ontario qui visait à soutenir certaines de ses recommandations, notamment l'amélioration de la diversité dans les conseils d'administration, la mise en œuvre d'un vote consultatif sur la rémunération et l'amélioration des divulgations ESG en conformité avec d'autres cadres de référence reconnus mondialement. | Général              | Canada              | ODD 16 - Paix, justice et institutions efficaces, ODD 13 - Action climatique                                   |
| Nous avons soumis des commentaires à l'International Corporate Governance Network dans le cadre de sa consultation sur les principes de gouvernance mondiale, soulignant le besoin de traiter en priorité les enjeux comme le capitalisme des parties prenantes, la diversité et la rémunération.   | Général              | Monde               | ODD 16 - Paix, justice et institutions efficaces, ODD 10 - Réduction des inégalités                            |
| Nous avons participé à titre d'experts au sommet sur la responsabilité à l'égard des minéraux et métaux afin de préparer une discussion portant sur des normes responsables et sur les investissements ESG dans le secteur de l'extraction.   | Exploitation minière | C.-B.               | ODD 16 - Paix, justice et institutions efficaces, ODD 13 - Action climatique, ODD 3 - Bonne santé et bien-être |
| Nous avons participé à la consultation du gouvernement du Canada sur les normes d'émissions pour les véhicules et avons réitéré notre soutien à la législation existante, malgré l'assouplissement constaté dans ce domaine aux États-Unis.   | Automobile           | Canada              | ODD 13 - Action climatique   |

# NEI

Visitez notre site : [PlacementsNEI.com](http://PlacementsNEI.com)

---

Ce document est fourni à des fins éducatives et d'information uniquement et ne vise pas à apporter précisément des conseils financiers, juridiques, comptables, fiscaux, de placement ou de toute autre nature. Les opinions exprimées aux présentes peuvent changer sans préavis, les marchés évoluant en permanence.

L'information contenue aux présentes est considérée comme fiable, mais NEI ne garantit ni son exhaustivité ni son exactitude. Les opinions exprimées à l'égard d'une société, d'un titre, d'un secteur, ou d'un marché en particulier ne doivent pas être interprétées comme une intention de réaliser des transactions concernant un fonds géré par Placements NEI.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties concernant des rendements futurs et les résultats réels peuvent être substantiellement différents des prévisions en raison de risques et d'incertitudes. Il faut éviter de se fier indûment aux informations prospectives.

Des commissions, commissions de suivi, frais de gestion et dépenses peuvent tous être associés à des investissements dans des fonds communs de placement. Veuillez consulter le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur peut ne pas être reproduit.

Placements NEI est une marque de commerce déposée de Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. Placements NordOuest & Éthiques inc. est une filiale entièrement détenue par Patrimoine Aviso inc. (« Aviso »). Aviso est une filiale à part entière de Commandité Patrimoine Aviso S.E.C. (« Patrimoine Aviso S.E.C. ») qui est elle-même détenue à 50 % par Desjardins Holding financier inc. et à 50 % par une société en commandite appartenant aux cinq caisses provinciales Credit Union (les « Caisses ») ainsi qu'au groupe CUMIS.